

L'insertion professionnelle des jeunes en Europe

Dans la plupart des pays d'Europe, les jeunes occupent une position particulière sur le marché du travail par rapport aux autres actifs, du fait de leur âge et de leur entrée récente dans la vie active : taux de chômage élevé, part très importante des emplois de courte durée, phénomènes de « déclassement », salaires faibles compte tenu du niveau de diplôme... Les difficultés dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail, fortement dépendant du contexte conjoncturel, rendent difficiles la réussite de leur intégration sociale.

En Europe, la récession a frappé les jeunes d'une manière particulièrement dure en ce qui concerne leurs perspectives d'emploi. Étant donné la nature de leurs contrats, les fonctions qu'ils occupent mais aussi les secteurs dans lesquels ils travaillent, ils demeurent parmi les premiers à perdre leur emploi selon le principe du « dernier entré, premier sorti » qui s'applique souvent dans les phases de restructurations en période de récession économique.

Les mesures d'inclusion actives pour les jeunes les plus éloignés du marché de l'emploi (les chômeurs de longue durée, les jeunes sans formation, ceux qui présentent des handicaps) ne sont pas développées de manière égale dans tous les États membres. De façon concomitante, les jeunes peuvent se retrouver également exclus des systèmes de prestations nationaux, notamment parce qu'ils n'ont pas cotisé au système suffisamment longtemps pour pouvoir bénéficier d'une aide.

Activité et emploi

La tradition en France d'une formation initiale longue se traduit par une moindre présence des 15-24 ans et, plus largement, des 15-29 ans sur le marché du travail comparativement aux autres pays européens. En 2012, le taux d'activité des 15-24 ans marque 5 points d'écart avec la moyenne de l'UE-27 (37,3 % contre 42,7 %).

Par ailleurs, les différentes situations de travail en cours d'études ainsi que des formes d'apprentissages qui peuvent exister dans chaque pays viennent pour partie expliquer des différences notables entre les taux d'emploi des 15-24 ans. Ce sont 40 points qui séparent ainsi le taux d'emploi des

15-24 ans en Grèce (13 %) et aux Pays-Bas (53 %), cet écart se réduisant fortement pour les 25-29 ans.

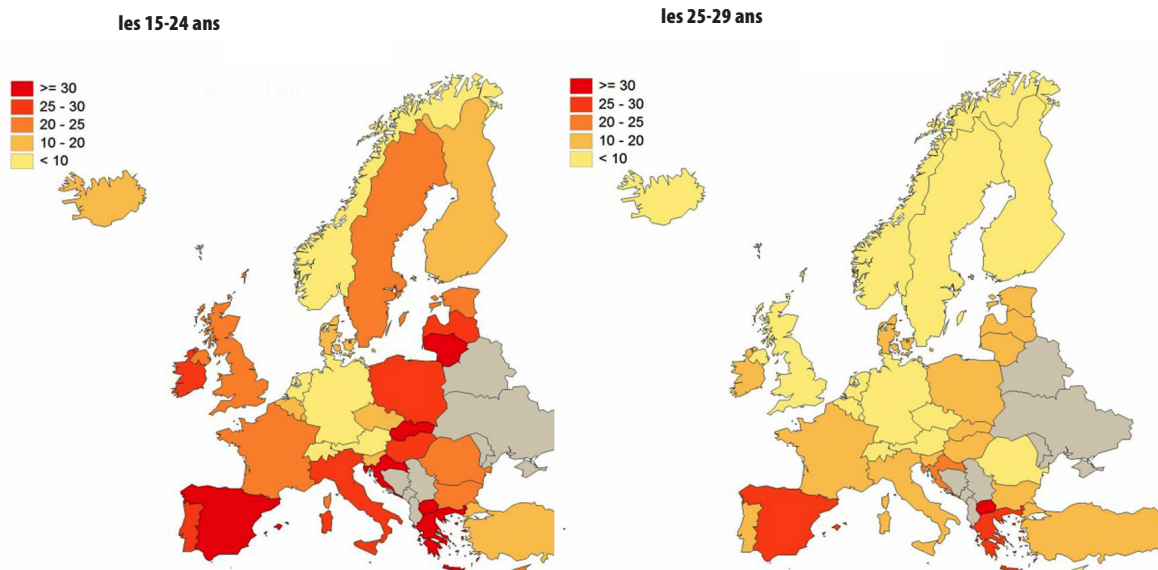
Un chômage croissant qui s'installe dans la durée

Le chômage chez les jeunes reste l'un des défis les plus urgents auxquels sont confrontés les décideurs européens. Sa plus ou moins grande augmentation lors des épisodes de récession éclaire l'efficacité, variable d'un pays à l'autre, des mécanismes d'insertion sur le marché du travail. De ce point de vue, l'existence d'institutions permettant une bonne transition entre la période de formation et l'emploi (notamment grâce à des dispositifs de formation en alternance) a pu contribuer à améliorer des situations nationales. Ainsi, alors que la tendance générale est à une augmentation du taux de chômage des 16-25 ans durant la crise de 2007 à 2011, le taux de chômage des jeunes a reculé de près de 2 points en Allemagne et a enregistré une légère baisse en Autriche et en Belgique. À l'inverse, d'autres, comme la Grèce et l'Espagne, ont vu le taux de chômage des jeunes augmenter de plus de 20 points.

Deux tiers des États membres affichent en effet un taux de chômage élevé chez les jeunes de moins de 25 ans, dépassant les 20 % face à une moyenne de 23 % pour l'UE-27 en 2012. Peu de pays connaissent des taux de chômage des jeunes inférieurs à 10 % (Autriche, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas). Toutefois, même dans ces pays où le taux de chômage est faible, le pourcentage des jeunes sans emploi reste presque toujours deux fois plus élevé que le taux de chômage total. À l'opposé, l'Irlande, l'Italie et le Portugal font face à des

carte 1

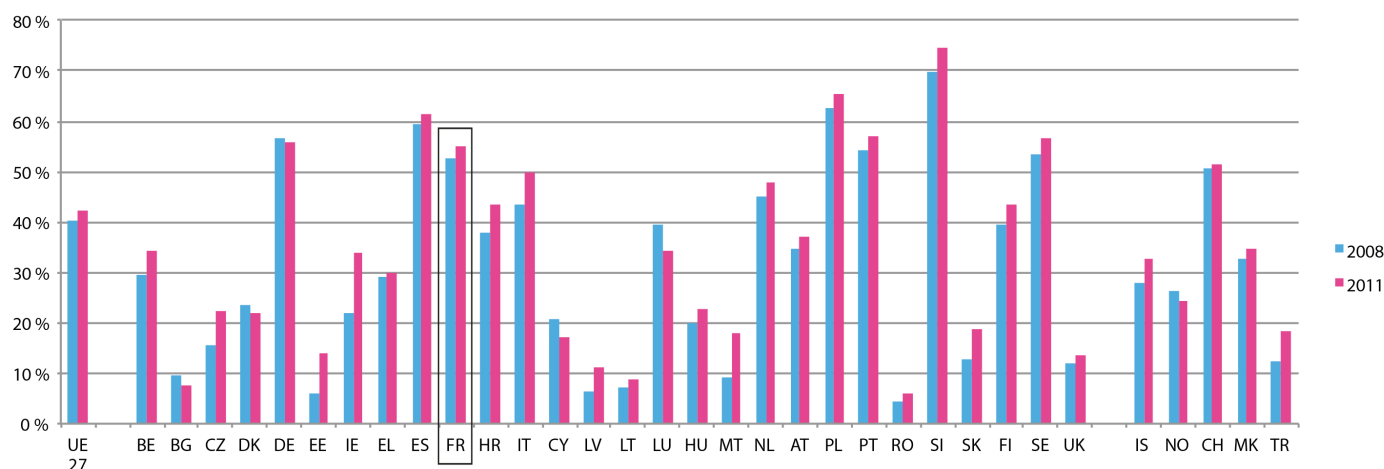
Taux de chômage des jeunes par pays et selon l'âge, en 2011



Source : Eurostat-LFS. Online data code: lfsa_urgan

graphique 1

Emploi à durée déterminée des 15-24 ans, par pays, en 2008 et 2011



Source : Eurostat-LFS. Online data code: lfsa_upgal

situations bien plus dégradées avec des niveaux de taux de chômage des jeunes supérieurs à 30 % (respectivement 30 %, 35 %, 38 %) pendant que des records sont atteints en Espagne (53 %) et en Grèce (55 %). Dans ces pays, le taux de chômage des jeunes est revenu aux pics des années 1970.

Des emplois de moindre qualité...

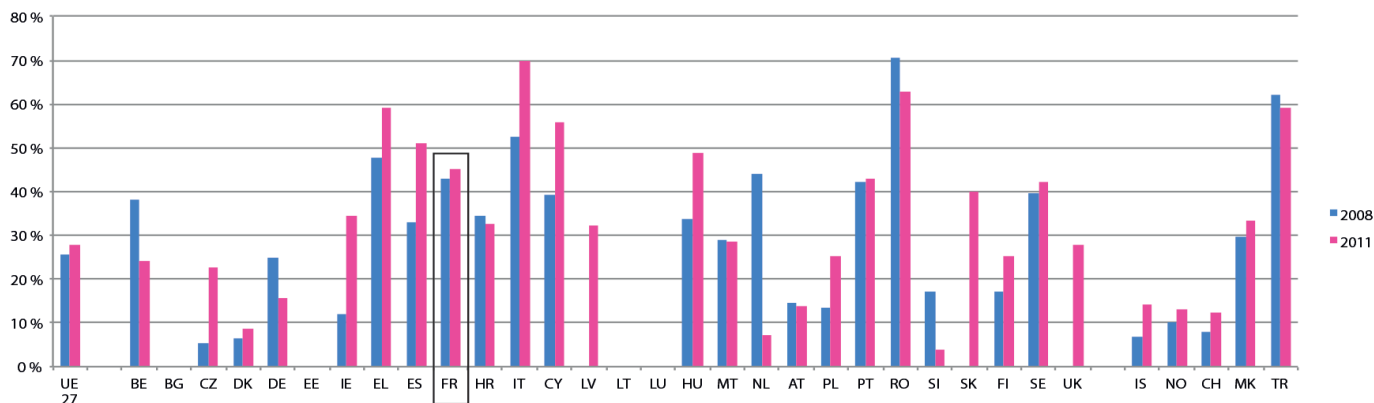
Les emplois à durée déterminée occupent une part non négligeable des situations rencontrées par les jeunes. S'ils peuvent constituer des marchepieds vers l'emploi stable, ces contrats

temporaires représentent un risque pour les jeunes en les installant dans une précarité durable. Symptôme de la crise économique actuelle, la proportion de jeunes travailleurs engagés avec des contrats temporaires a augmenté de plus de 6 % entre 2008 et 2011. Actuellement, environ 42 % de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui travaillent sont employés sur la base d'un contrat temporaire, contre près de 11 % pour les travailleurs âgés de 25 à 59 ans.

Toutefois, les différences nationales sont importantes. C'est en Slovaquie que la part de ces contrats atteint un niveau record

graphique 2

Temps partiel « subi » chez les 15-24 ans, par pays, 2008 et 2011



Source : Eurostat-LFS. Online data code: lfsa_eppgai

avec plus de 70 % des situations d'emploi des jeunes en 2011. La Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Suède, l'Allemagne et également la France constituent un groupe de pays où cette même situation est très largement majoritaire.

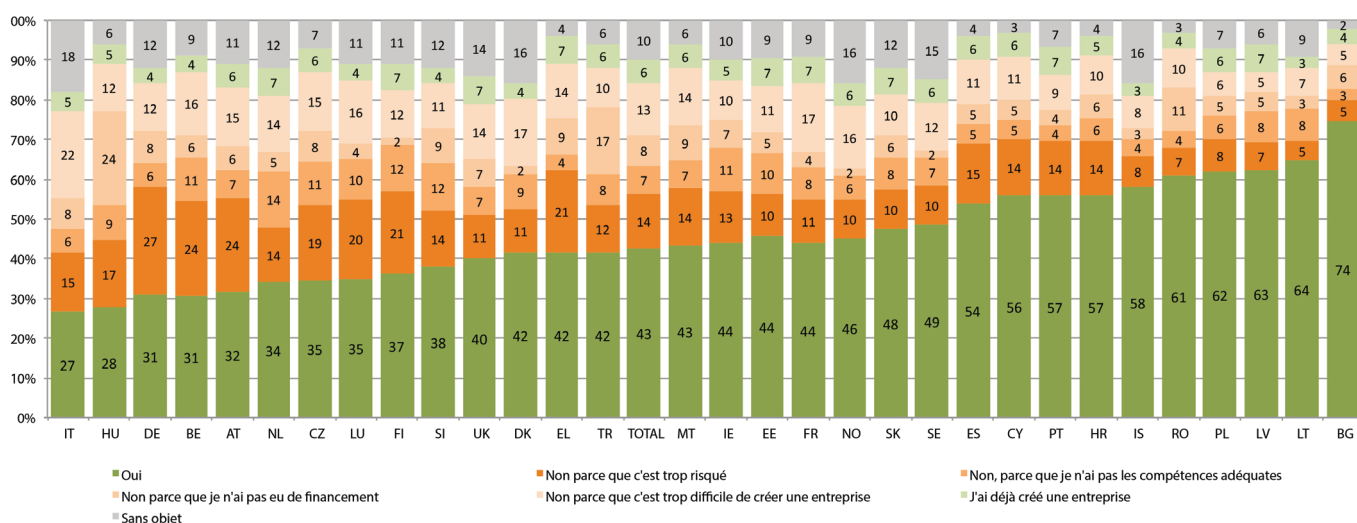
Lorsqu'ils travaillent, les jeunes sont plus souvent en situation de sous-emploi. 28 % des jeunes de moins de 25 ans de l'UE-27 déclarent en effet souhaiter travailler davantage et subir des durées de temps de travail non choisies. Ce « temps partiel subi » pèse ainsi pour plus de la moitié des emplois occupés

par les jeunes de 15 à 24 ans en Grèce, en Espagne, en Italie et en Roumanie. Avec la crise, il s'est fortement accru dans la plupart de ces pays avec près de 20 points de hausse.

La France ne déroge pas totalement à ce constat. Environ 42 % des jeunes de 15 à 24 ans subissent un temps de travail inférieur à leur souhait. D'autres pays connaissent ce même niveau d'insatisfaction : la Pologne, la Suède, le Portugal, la Slovaquie. À l'opposé, ce temps de travail réduit apparaît délibérément choisi au Danemark, en Autriche, aux Pays-Bas.

graphique 3

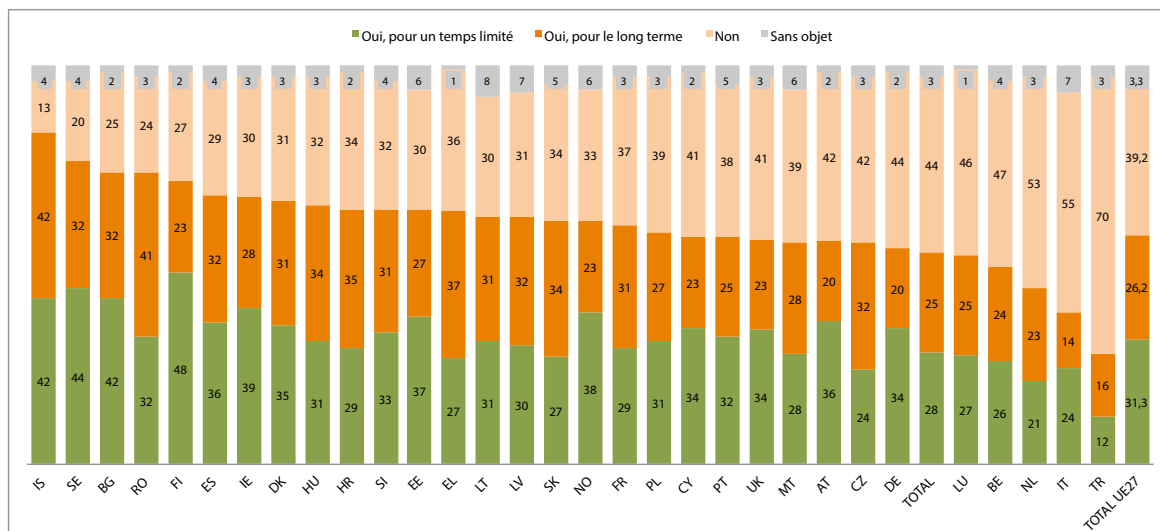
Part des jeunes souhaitant créer une entreprise, par pays, en 2011 (en %)



Source : Flash Eurobarometre 319b, mai 2011.

graphique 4

Souhait des jeunes de travailler dans un autre pays européen (en %)



Source : Flash Eurobarometre 319b, mai 2011.

Le souhait d'entreprendre

Ce sont les jeunes Bulgares qui se singularisent par la part importante d'entre eux (74 %) qui aimeraient lancer sa propre entreprise dans l'avenir. Les autres pays ayant une forte proportion de jeunes adultes désireux de démarrer une entreprise sont la Roumanie, la Pologne, la Lettonie et la Lituanie (61 % à 64 %). Les jeunes Italiens, Hongrois, Allemands, Belges et Autrichiens, d'autre part, étaient les moins susceptibles d'exprimer une telle intention (27 % à 32 %). La France se situe dans une position intermédiaire avec 44 % de jeunes dans ce cas, légèrement supérieure à la moyenne des pays de l'UE-27.

Parmi les motifs de refus de création, les jeunes Italiens sont les premiers à considérer que la mise en place d'une entreprise serait trop compliquée (22 % contre une moyenne de 13 %), suivis dans ce motif par les jeunes Français et Danois (17 %).

Les jeunes Hongrois considèrent, quant à eux, que l'accès au financement pose un problème (24 % contre une moyenne de 8 %). Les jeunes en Allemagne, en Belgique et en Autriche marquent une aversion pour le risque plus importante (24 % à 27 %). Dans chacun de ces pays, entre 6 % et 11 % des répondants estiment qu'ils n'ont pas les compétences entrepreneuriales adéquates ; cette proportion étant légèrement plus élevée aux Pays-Bas (14 %).

Avoir l'intention d'entreprendre et passer à l'acte sont deux choses différentes. Ainsi, si près de 15 % des actifs européens ont le statut d'indépendant en 2010, cette proportion ne représente plus que 4 % parmi les 15-24 ans. La France se situe en retrait par rapport à ce premier constat, la part des jeunes indépendants étant deux fois moins élevée (2 %), avec un profil

proche de celui de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Suède, de la Slovaquie. À l'opposé, l'Italie et la Grèce se distinguent par des niveaux de travail indépendant approchant des 10 %, tout comme la Roumanie ou la Slovaquie (12-13 %).

Aller travailler ailleurs

L'une des conséquences de la crise économique actuelle en Europe est l'importance prise par les questions de la migration et de la mobilité professionnelle. On sait que les jeunes ont tendance à être plus mobiles que les autres groupes d'âge. Aussi, dans les pays où le taux de chômage a augmenté de manière significative, quitter le pays constitue parfois une démarche nécessaire pour trouver du travail.

Une question sur les intentions de migration des jeunes figurant dans l'Eurobaromètre illustre cette tendance. Ainsi, près de 58 % des jeunes Européens (UE27) se déclarent prêts à aller travailler dans un autre pays d'Europe pour une durée limitée voire longue ; 31,3 % des répondants aimeraient travailler à l'étranger pour une période de temps limitée et 26,2 % pour une plus longue période. Inversement, moins de 4 jeunes sur 10 ne sont pas prêts ou ne voudraient pas travailler dans un autre pays européen.

Cette option du départ est quant à elle partagée par 60 % des jeunes Français, dont 31 % pour une période longue et 29 % pour une courte durée. C'est à l'est et au nord de l'Europe que ce souhait de mobilité est le plus répandu : ainsi, en Roumanie, 40 % des jeunes veulent travailler durablement dans un autre pays d'Europe.

Joaquim Timoteo